

Petites annonces

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **2 (1972)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

depuis plus de 50 ans, je suis sans nouvelles. Je m'efforce actuellement de rechercher son adresse pour lui manifester, hélas tardivement, ma reconnaissance.
L. W. Clarens

Amis lecteurs, pouvez-vous aider notre correspondant dans ses recherches? Toute communication concernant Mlle Anna Zwhalen, âgée de 75 ans environ, est à adresser à la rédaction sous référence «L. W. Mairaine de guerre».

Survivre

Dans la presse, j'ai lu que les conseillers fédéraux bénéficient d'une avantageuse augmentation de traitement. Ne se servent-ils pas les premiers et pourquoi n'a-t-on pas attendu le 1^{er} janvier 1973? Les vieux peuvent attendre en regardant grimper le coût de la vie. C'est cela notre démocratie et la charité chrétienne.

Une toute vieille grand-maman qui a Fr. 400.— par mois pour survivre.

(Désire rester anonyme)

A bon journal, bon papier

Je suis abonnée depuis une année, déjà! Merci pour la qualité du journal et celle du papier. Je pense aux «très âgés» qui déchireraient facilement un papier mince. J'ai perdu mon compagnon il y a sept ans. Et quel compagnon! Par bonheur j'ai de très gentils enfants, parents et amis, sur lesquels je reporte mon amour.

Mme B. P. à V.

AVS ou «caisse des pauvres»

J'ai beaucoup aimé l'article de Marguerite Roy. Dans le même ordre d'idées j'ai lu une information relative à la hausse des cigarettes en prévision de l'augmentation de l'AVS. Très bien. Je pense à une autre chose qui serait d'un apport appréciable: un supplément sur les billets d'entrée pour les manifestations sportives de toutes sortes.

Mme Olga Bonzon, Vernayaz

Tous les billets d'entrée donnant accès aux divertissements, sports y compris, sont vendus à un prix dans lequel se trouve inclus un impôt direct ou taxe destiné à la «Caisse des pauvres», c'est l'application cantonale d'une loi fédérale.

Réd.

Démocratie et régime fiscal

Je m'insurge, une fois de plus, contre le système fiscal qui taxe les personnes âgées économiquement faibles, les petits rentiers de l'AVS. Que dire des capitaux étrangers qui se sont réfugiés clandestinement dans les banques suisses à l'abri des taxes? Que dire du privilège des fonctionnaires d'organismes inter-

nationaux, excessivement rétribués, qui non seulement ne paient aucun impôt mais jouissent d'importants avantages? Ceci n'est pas précisément ce qu'on peut appeler un régime démocratique.

M. Vicaire Hubert, Yverdon

Pas d'horoscope

Je veux dire toute la joie que m'apporte notre cher journal, contenu et contenant. Pourquoi faudrait-il qu'il ressemble à «Sélection»? Le format est pratique. On peut aussi le plier en longueur pour le sac ou la poche. Le papier est solide sans être luxueux. Les caractères d'imprimerie sont adaptés au Troisième Age. Un vœu: qu'il n'y ait jamais d'horoscope. C'est peut-être beaucoup demander lorsqu'on connaît la vogue actuelle de l'occultisme.

Mme C. Jordan, Chavannes

Douze cadeaux

Quelquefois, je vais visiter une infirme en lui apportant «Aînés». Elle m'a dit:

— Qu'il est beau, je voudrais bien le recevoir!

— Rien de plus simple, je t'abonne. Tu seras au courant de la vie des Aînés qui sont si nombreux.

Ne lui envoyez pas de bulletin vert. C'est moi qui verse son abonnement et le mien pour l'année 1972.

Mlle C. Porchet, Ecublens

Cactus

Cactus n'est pas mort. Ces plantes-là, avec leur petit air fossilisé, ça a la vie dure. Cactus a été dépoté et rempoté en passant d'un mini-logement dans un grand et magnifique pot-appartement. C'est dur de tout emballer puis déballer, même aidée, et ça absorbe. Enfin ça y est. J'ai beaucoup apprécié votre article de septembre en réponse à mes doléances au sujet des logements, juste, objectif, honnête, sauf les impondérables de la loi de l'offre et de la demande. Une chose doit être signalée: en Suisse, on est très bien reçu dans les divers bureaux où l'on doit s'adresser quand on ne jouit pas de la belle «indépendance» que donnent les rentes suffisantes. C'est une chose qui compte. On a l'impression qu'on ne perd pas sa dignité devant celui qui vous reçoit et vous renseigne. Au sujet de la Société coopérative d'«Aînés»: Ah! si j'avais des sous, je serais coopératrice! (Sur un air de Gilbert Bécaud.)

Mme Elsa Blättler, Lausanne

Merci spécial

à Mme G. Klinger, Onex; Mlle Gaberel, Lausanne; M. Victor A., Genève; message à Mme Potterat, Lausanne; à M. H. Noël, Fribourg, etc.

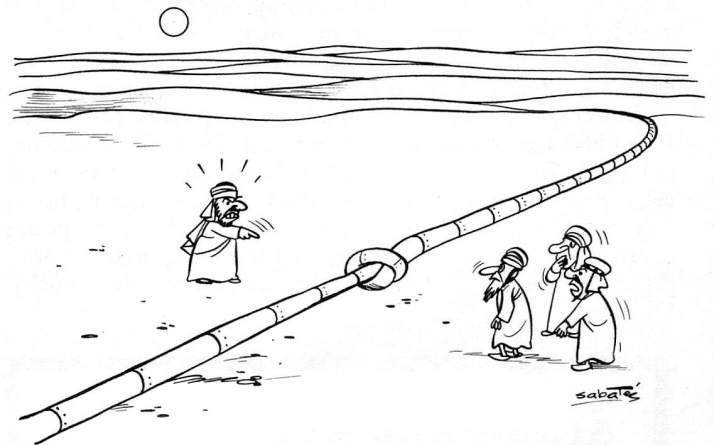
Réd.

Tableau d'honneur

A ce jour, les entreprises, institutions et personnalités suivantes ont exprimé leur sympathie à «Aînés» en souscrivant des abonnements collectifs en faveur de leurs retraités et amis:

| | |
|---|----|
| Verrerie S.A. Saint-Prex | 39 |
| Commune de Vuflens-la-Ville | 32 |
| Grands Magasins La Placette, Lausanne | 13 |
| Crédit Foncier Vaudois | 13 |
| Briqueterie Renens S.A. | 24 |
| Baumgartner Papiers S.A., Renens | 19 |
| Coop-Lausanne | 51 |
| Fleurier Watch Co., Fleurier | 28 |
| Commune de Pully | 10 |
| Mme C. d'Hollosy, Montreux | 9 |
| Service social, Vestiaire de Morges | 10 |
| Chocolats Suchard S.A., Serrières | 4 |
| Service social Ville de Genève | 6 |
| S.A. des Pliieuses Automatiques, Ecublens | 55 |

| | |
|--|----|
| Fabrique «Union» S.A., L'Abbaye | 5 |
| Facomel, Renens | 7 |
| Imprimeries Populaires, Lausanne | 39 |
| Hôpital psychiatrique de Cery, Prilly | 5 |
| Thecla S.A., Saint-Ursanne | 11 |
| Gabus Frères, Usine SAFIR S.A., Le Locle | 5 |
| Record Watch S.A., Tramelan | 24 |
| Assurance Mutuelle Vaudoise contre les accidents | 37 |
| KIF Parechoc S.A., Le Sentier | 13 |
| Pasteur Marc Peter, Prévèrenges | 7 |
| Mme Marcel Pfefferlé, Moudon | 27 |
| Entraide familiale, Chexbres | 43 |
| Union de Banques Suisses, Genève | 34 |
| Banque de Paris et des Pays-Bas S.A., Genève | 30 |
| Service social, Genève | 6 |



Qui d'entre-vous est le farceur? (dessin de Sabates)

Petites annonces

Une pièce + cuisine

Je cherche appartement 1 pièce + cuisine, moderne. Echange éventuel contre appartement 2 pièces + cuisine et balcon.
Tél. au N° 021/29 99 17. (E 312)

Pour quelques mois

Couple de retraités, tranquille et ordonné, cherche pendant réfection de son appartement, de mai à novembre, appartement meublé, 1 à 2 pièces + cuisine, à Lausanne ou environs, ou Préalpes vaudoises. Accès facile désiré. Offres sous chiffre E 310 «Aînés» Lausanne.

Occasion unique pour aînés

Coupons couvertures laine extra, festonnés, 110 cm x 150 cm environ. Poil de chameau uni (ou divers). Prix spécial Fr. 15.— pièce. Franco, payable dans les 10 jours. Retour en cas de non-convenance ou échange. Tél. 021/32 82 33. Vous aiderez un aîné malade!

Collectionneur de timbres poste oblitérés cherche correspondants (es) pour échanges, base catalogue Yvert. Achat et vente éventuels. R. Pittier, av. Reller 38, 1800 Vevey.